



Contingent heures supplémentaires SYNTEC

Par **diddy22**, le **19/10/2016** à **17:08**

Bonjour à tous,

Je me permets de solliciter votre aide car je suis Délégué du Personnel d'une entreprise de plus de 20 salariés.

Je n'aurai qu'une seule question à vous poser :

Le contingent de 130 heures supplémentaires prévu dans la convention collective SYNTEC s'applique-t-il uniquement aux ETAM et non aux Cadres ?

En effet, il apparaît qu'il y a une divergence sur ce sujet entre l'article 33 et les dispositions générales de la convention (notamment l'accord national du 22 juin 1999 sur la durée du travail).

Merci d'avance pour votre aide.

Bien cordialement,